

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LAVANCIA-EPERCY**

-----  
**Séance du mardi 26 novembre 2024**  
-----

**Date de convocation** : 19/11/2024  
**Date d'affichage** : 19/11/2024  
**Date de mise en ligne** :  
**Nombre de Conseillers** : en exercice : 14 présents : 8 votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-six novembre à vingt heures et zéro minute.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M. JAILLET Bernard - SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

Marc HUGONNET excusé, donne pouvoir à Christophe RODIA ;  
Rodrigues GRILLET excusé, donne pouvoir à Hubert THIRIET ;  
Laure FREITAS excusé, donne pouvoir à Emilie PERRODIN ;  
Jean-François PESENTI excusé, donne pouvoir à Bernard JAILLET ;  
Alexis BOUVIER ;  
Aurélia FACHINETTI.

Secrétaire de séance : Sylvie MAITREPIERRE

La séance est ouverte à 20h00

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2024 est approuvé par le secrétaire de séance et le maire.

**PROCES-VERBAL DE SEANCES**

**1- FINANCES : Délibération autorisant le maire à engager, à liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)**

Le montant autorisé est de 69 628,50 € qui représente 25% du budget Eau 2024.

Le montant autorisé est de 116 295,50 € qui représente 25% du budget Principal 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE d'accepter les propositions de Monsieur le Maire.

**Votes pour : 12 - Votes contre : 0 - Abstention : 0**

## Procès-Verbal 2024-11-26/08

### 2- FINANCES : Souscription d'un emprunt

Le conseil municipal décide de conclure un contrat de prêt auprès du Crédit Agricole Franche-Comté pour un montant de 120 000 € sur 10 ans.

**Votes pour : 12 - Votes contre : 0 - Abstention : 0**

### 3- Annule et remplace la délibération 2024-04-18/04 – Modification du mode de gestion des réservations pour la salle polyvalente et stade

Actions	Qui ?
Tenue du planning des réservations et les dossiers de réservation	Secrétaire de Mairie
Remise des clés et les états des lieux	Agent technique
La gestion des chèques de caution et la récupération de documents : Assurance responsabilité civile pour la réservation	Secrétaire de Mairie
En cas d'absence de l'agent technique	Membre de la commission Vie Sportive et associative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le changement d'organisation.

**Votes pour : 12 - Votes contre : 0 - Abstention : 0**

Fin de séances : 21h15

A Lavancia-Epercy, le 28 novembre 2024.

Signature

Le Maire,  
Bernard JAILLET



Le secrétaire de séance,  
Sylvie MAITREPIERRE

